

Mail d'introduction au document destiné aux candidats

Bonjour,

Merci d'avoir accepté de nous rencontrer dans le cadre de votre campagne pour les municipales de Castanet et d'être à l'écoute des adhérents de l'ARGB.

Veillez trouver ci-joint une série de questions sur lesquelles nous aimerions que vous vous positionniez de manière claire et précise au cours de notre rencontre.

Au terme de notre entrevue, un compte-rendu sera réalisé, sous trois jours, par l'ARGB et vous sera transmis pour correction et validation. Il sera ensuite transmis, entre autres, aux adhérents de notre association.

Les élections étant proches et désirant informer au plus tôt nos membres sur vos positions, nous vous demanderons de corriger et valider le compte-rendu sous trois jours également.

Cordialement

L'ARGB

Questions ARGB aux candidats aux municipales

Ces questions sont assez précises afin de vous permettre une réponse concise et tranchée. Elles pourront être développées lors de notre réunion.

CIRCULATION

Q1. : Allez-vous mettre tout en œuvre pour des aménagements anti-bruit et anti-pollution du boulevard urbain (encaissement de 1m, talutage, roulement anti-bruit, limitation de vitesse à 50 ou 60 km/h) ?

Q2. : Quelle serait l'intégration du boulevard urbain dans le maillage hiérarchisé des voies ? Les flux doivent être répartis équitablement en % du trafic; il ne doit pas être la seule voie possible. Il faudrait utiliser la 113, les bvd de la République et Salettes-Manset, le barreau de Pompertuzat. Par ailleurs, la fonction de desserte locale doit être assurée.

Q3. : Quelle intégration du boulevard avec la zone verte ? (Accès des circulations douces à la zone verte, stationnements, franchissements du boulevard, continuité du parc jusqu'au canal)

Q4. : Etes-vous pour ou contre un accès à l'autoroute A61 au niveau de La Masquère ?

Q5. : Comment comptez vous sécuriser les voies internes au quartier Rabaudy (Hirondelles, Lascardos, Campahols, Enfants d'Izieu) qui servent actuellement d'itinéraire de transit pour rejoindre de plus grands axes. En aménageant l'ensemble des voies comme l'avenue des Fontanelles (successions de ralentisseurs) ?

Q6. : Comment pensez-vous desservir la ZAC de Rabaudy dans votre future politique de transports en commun ? (liens transverses, navettes, tram ?)

Q7. : Allez-vous rendre obligatoires les structures favorisant la circulation douce (piétons et cycles) dans tout le quartier Rabaudy ? Avez-vous prévu un schéma des circulations douces ?

Q8. : Dans le cadre des 5 vœux du conseil municipal de juillet 2005, allez-vous demander le recul du péage de l'A61 à Montgiscard ?

ZONE VERTE

Q9. : Le bassin d'orage sera-t-il limité à sa fonction technique de rétention d'eau, ou aura-t-il une vocation de loisir, de bassin d'agrément ?

Q10. : Quels équipements publics projetez-vous sur Rabaudy ?

Q11. : Quelle définition et calendrier avez-vous pour la zone verte ? Dissociez-vous le bassin des aménagements ? Les projets de 2001 ou l'actuel pourraient convenir, mais il manque une réelle volonté d'aménagement, alors que de nombreuses propositions ont été suggérées lors du diagnostic PLU. Comment pensez-vous optimiser l'entretien de cet espace important ?

HABITAT - AMENAGEMENT

Q12. : Comment comptez-vous faire appliquer la charte Qualité habitat du Sicoval aux constructions ?

- a. Futures constructions publiques ou sous mandant public.
- b. Futures constructions privées.

Q13. : Quelle est votre vision du développement de l'habitat (collectifs sécurisés ou ouverts ? l'intégration des logements sociaux est-elle souhaitable par programme, par quartier, à l'échelle communale ? comment allez-vous promouvoir les énergies renouvelables)

PROCEDURE PLU

Q14. : Comptez-vous entériner ou remettre en cause le PLU soumis à enquête publique fin 2007 ? Que comptez-vous modifier dans la ZAC de Rabaudy ? (Le périmètre de la zone verte sera-t-il conservé ?)

Q15. : Comptez-vous réglementer l'affichage publicitaire (dans le but de supprimer totalement les panneaux 4x3), notamment en entrée de ville ?

Q16. : Sous quelle forme comptez-vous faire participer les citoyens à la prise de décision (réunions publiques, participation aux projets des associations et habitants) ?